



EXTRAIT DU REGISTRE DES
DU CONSEIL COMMUN
DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉR

Envoyé en préfecture le 17/10/2018
Reçu en préfecture le 17/10/2018
Affiché le
ID : 033-200070092-20181012-2018_10_2015-DE

SÉANCE DU 12 OCTOBRE 2018

2018-10-215 – 1/2

Nombre de conseillers composant le Conseil Communautaire : 78

Nombre de conseillers communautaires en exercice : 77

Date de convocation : 5 octobre 2018

L'an deux mille dix-huit le douze octobre à 18 H 00, le Conseil communautaire s'est réuni, en la Salle des Fêtes à Bayas, sous la présidence de Monsieur Philippe BUISSON

Présents :

Philippe BUISSON , Président, Fabienne FONTENEAU , Vice-Présidente, Anne BERTHOME , Vice-Présidente, Jean-Philippe LE GAL , Vice-Président, Anne-Marie ROUX , Vice-Présidente, Catherine VIANDON , Vice-Présidente, Sabine AGGOUN , Vice-Présidente, David REDON , Vice-Président, Jean François MARTINEZ , Vice-Président, Georges DELABROY , Vice-Président, Gérard HENRY , Vice-Président, Jean Louis ARCARAZ , Conseiller délégué, Jean-Luc DARQUEST , Conseiller délégué, Michel MILLAIRE , Conseiller délégué, Bernard GUILHEM , Conseiller délégué, Jack ALLAIS , Conseiller délégué, Gabi HOPER , Conseillère déléguée, Jean Claude ABANADES , Kléber AUDINET , Jean-Luc BARBEYRON , Joël BAYLE , Gérard MUSSOT , Sandy CHAUVEAU , Mireille CONTE-JAUBERT , Jean Louis D'ANGLADE , Chantal DUGOURD , Philippe DURAND-TEYSSIER , Philippe FAURT , Chantal GANTCH , Monique JULIEN , Fabienne KRIER , Eric LACOUME , Jocelyne LEMOINE , Dominique BERNESCUT , Armand BATTISTON , Patrick NIVET , Annie ESTEBAN , Paquerette PEYRIDIEUX , David RESENDÉ , Christian ROBIN , Laurence ROUEDE , Loïc MANON , Denis SIRDEY , Josette TRAVAILLOT , Michel VACHER

Absents :

Sylvie BOISSEL, Odile BONHOMME-TIBY, Nouredine BOUACHERA, Christophe DARDENNE, Véronique DI CORRADO, Hélène ESTRADÉ, Michel FOULHOUX, Jean-Paul GARRAUD, Michèle LACOSTE, Odile LUMINO, Loïc MAGNAN, Alain MAROIS, Gérard MOULINIER, Bernard NADEAU, Alain PAIGNE, Annie POUZARGUE, Armand REIS-FILIPPE, Monique MEYNARD

Absents excusés ayant donné pouvoir de vote:

Jacques LEGRAND pouvoir à Philippe BUISSON, Jérôme COSNARD pouvoir à Catherine VIANDON, Jean-Luc LAMAISON pouvoir à Jean-Philippe LE GAL, Sébastien LABORDE pouvoir à Fabienne FONTENEAU, Thierry MARTY pouvoir à Georges DELABROY, Marcel BERTHOME pouvoir à Anne BERTHOME, Sophie CARRERE pouvoir à Anne-Marie ROUX, Laurent DE LAUNAY pouvoir à Laurence ROUEDE, Michel GALAND pouvoir à Monique JULIEN, Bruno LAVIDALIE pouvoir à Fabienne KRIER, Pierre MALVILLE pouvoir à Jocelyne LEMOINE, Bernard PIOT pouvoir à Josette TRAVAILLOT, Agnès SEJOURNET pouvoir à Sandy CHAUVEAU, Corinne VENAYRE pouvoir à Sabine AGGOUN

Madame Fabienne FONTENEAU a été nommée secrétaire de séance

ADMINISTRATION GENERALE
COMMUNICATION DES DÉLIBÉRATIONS DU BUREAU COMMUNAUTAIRE
ACTES JURIDIQUES PRIS DEPUIS LA SÉANCE DU 25 SEPTEMBRE 2018

En application de la délibération n°2017-01-007 du 9 janvier 2017 et de la délibération n°2017-01-017 en date du 31 janvier 2017 lui donnant certaines attributions du Conseil, le Bureau a été amené, conformément à l'article L5211-10 du Code général des collectivités territoriales, à prendre les décisions suivantes dont il informe le Conseil communautaire :

BUREAU du 1^{er} octobre 2018

JEUNESSE

Rapporteur : Madame Sabine AGGOUN

B-2018-10-047 : Aide financière pour les initiatives des jeunes du territoire : soutien à l'association « des airs girondins » pour participer au « 4L Trophy »

A l'unanimité (10 membres présents ou ayant donné pouvoir), Le bureau communautaire autorise Monsieur le Président ou son représentant à octroyer une bourse de 250€ à l'association « Des Airs Girondins ».

Le Conseil communautaire en l'absence d'observations, prend acte des ces actes juridiques et décisions, étant entendu que cette communication n'est pas sanctionnée d'un vote.

Certifié exécutoire compte tenu de la transmission en Sous-Préfecture et de la publication, le
Fait à Libourne 17 octobre 2018

Le Président informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal administratif de Bordeaux dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'État

Le Président,
Philippe BUISSON

Pour expédition conforme
Philippe BUISSON, Président
de la Communauté d'Agglomération du
Libournais





EXTRAIT DU REGISTRE DES
DU CONSEIL COMMUN
DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉR

Envoyé en préfecture le 17/10/2018
Reçu en préfecture le 17/10/2018
Affiché le
ID : 033-200070092-20181012-2018_10_223-DE

SÉANCE DU 12 OCTOBRE 2018

2018-10-223 – 1/3

Nombre de conseillers composant le Conseil Communautaire : 78

Nombre de conseillers communautaires en exercice : 77

Date de convocation : 5 octobre 2018

L'an deux mille dix-huit le douze octobre à 18 H 00, le Conseil communautaire s'est réuni, en la Salle des Fêtes à Bayas, sous la présidence de Monsieur Philippe BUISSON

Présents :

Philippe BUISSON , Président, Fabienne FONTENEAU , Vice-Présidente, Anne BERTHOME , Vice-Présidente, Jean-Philippe LE GAL , Vice-Président, Anne-Marie ROUX , Vice-Présidente, Catherine VIANDON , Vice-Présidente, Sabine AGGOUN , Vice-Présidente, David REDON , Vice-Président, Jean François MARTINEZ , Vice-Président, Georges DELABROY , Vice-Président, Gérard HENRY , Vice-Président, Jean Louis ARCARAZ , Conseiller délégué, Jean-Luc DARQUEST , Conseiller délégué, Michel MILLAIRE , Conseiller délégué, Bernard GUILHEM , Conseiller délégué, Jack ALLAIS , Conseiller délégué, Gabi HOPER , Conseillère déléguée, Jean Claude ABANADES , Kléber AUDINET , Jean-Luc BARBEYRON , Joël BAYLE , Gérard MUSSOT , Sandy CHAUVEAU , Mireille CONTE-JAUBERT , Jean Louis D'ANGLADE , Chantal DUGOURD , Philippe DURAND-TEYSSIER , Philippe FAURT , Chantal GANTCH , Monique JULIEN , Fabienne KRIER , Eric LACOUME , Jocelyne LEMOINE , Dominique BERNESCUT , Armand BATTISTON , Patrick NIVET , Annie ESTEBAN , Paquerette PEYRIDIEUX , David RESENDÉ , Christian ROBIN , Laurence ROUEDE , Loïc MANON , Denis SIRDEY , Josette TRAVAILLOT , Michel VACHER

Absents :

Sylvie BOISSEL, Odile BONHOMME-TIBY, Nouredine BOUACHERA, Christophe DARDENNE, Véronique DI CORRADO, Hélène ESTRADÉ, Michel FOULHOUX, Jean-Paul GARRAUD, Michèle LACOSTE, Odile LUMINO, Loïc MAGNAN, Alain MAROIS, Gérard MOULINIER, Bernard NADEAU, Alain PAIGNE, Annie POUZARGUE, Armand REIS-FILIPPE, Monique MEYNARD

Absents excusés ayant donné pouvoir de vote:

Jacques LEGRAND pouvoir à Philippe BUISSON, Jérôme COSNARD pouvoir à Catherine VIANDON, Jean-Luc LAMAISON pouvoir à Jean-Philippe LE GAL, Sébastien LABORDE pouvoir à Fabienne FONTENEAU, Thierry MARTY pouvoir à Georges DELABROY, Marcel BERTHOME pouvoir à Anne BERTHOME, Sophie CARRERE pouvoir à Anne-Marie ROUX, Laurent DE LAUNAY pouvoir à Laurence ROUEDE, Michel GALAND pouvoir à Monique JULIEN, Bruno LAVIDALIE pouvoir à Fabienne KRIER, Pierre MALVILLE pouvoir à Jocelyne LEMOINE, Bernard PIOT pouvoir à Josette TRAVAILLOT, Agnès SEJOURNET pouvoir à Sandy CHAUVEAU, Corinne VENAYRE pouvoir à Sabine AGGOUN

Madame Fabienne FONTENEAU a été nommée secrétaire de séance

ADMINISTRATION GENERALE

ADOPTION DU "MANIFESTE POUR LES TERRITOIRES"

Envoyé en préfecture le 17/10/2018

Reçu en préfecture le 17/10/2018

Affiché le



ID : 033-200070092-20181012-2018_10_223-DE

Sur proposition de Monsieur Philippe BUISSON, Président,

Fin septembre, l'Appel de Marseille a ouvert la mobilisation des élus locaux pour la relance de la décentralisation. Aujourd'hui, le Département de la Gironde relaie cet appel et se mobilise pour la défense des services publics.

Un grand rassemblement d'élus est prévu le samedi 13 octobre 2018 au Conseil départemental à cette occasion le « Manifeste des territoires » sera signé :

Manifeste des territoires #defendonsnosterritoires

Défendons nos territoires ! La confiance citoyenne s'érode. Elle laisse la place à un sentiment d'abandon par un pouvoir qui, depuis Paris, se coupe des réalités. Cet éloignement s'accroissant, la colère monte sur le terrain comme dans les urnes. Elle doit être entendue.

Pourtant, l'Etat reste sourd aux appels de la province. Plus grave encore, il remet aujourd'hui en cause la décentralisation en portant atteinte à l'autonomie financière des collectivités, en opposant urbain et rural par la métropolisation et en programmant à terme la disparition des collectivités de proximité. Cette prétendue simplification administrative est un piège. Derrière ce miroir aux alouettes, pointe le risque d'un éloignement démocratique et d'une recentralisation des services.

Etat civil, écoles, stades et bibliothèques, espaces publics et salles des fêtes : chaque jour, les Communes assurent leur part en matière de services et équipements publics, à la campagne comme en ville.

Collèges, routes, soutien aux personnes âgées et handicapées, insertion, très haut débit, protection de l'enfance : chaque jour, les Départements assurent leur part en matière de services et équipements publics, à la campagne comme en ville.

Trains, cars, lycées, formation, entreprises, biodiversité : chaque jour, les Régions assurent leur part en matière de services et équipements publics à la campagne comme en ville.

Ensemble, ces collectivités, rejointes plus récemment par les intercommunalités, interviennent sans relâche pour permettre par exemple l'accès au logement, à l'eau, à la culture, au sport tout en préservant le patrimoine et l'environnement.

La décentralisation a modernisé et amélioré tous ces services et à travers eux le quotidien des Françaises et des Français. Aujourd'hui, Communes, Intercommunalités, Départements et Régions sont des remparts contre le démantèlement du service public.

Nous, citoyens élus et non élus, sommes attachés à la notion de proximité !

Cela suppose des services et des équipements publics dont la qualité, l'efficacité et la proximité sont maintenues et consolidées, pour que chaque citoyen, où qu'il habite, puisse en bénéficier.

Cela suppose aussi, à la ville comme à la campagne, pour les citoyens engagés, bénévoles associatifs et anonymes, qu'ils restent en capacité de faire vivre le lien social avec l'appui financier des collectivités.

Cela suppose, à la ville comme à la campagne, une représentation démocratique incarnée, accessible, réactive et ancrée dans la réalité. C'est chaque jour l'engagement des maires, des élus municipaux, intercommunaux, des conseillers départementaux, régionaux, au service des habitants à tous les âges et à toutes les étapes de la vie.

Notre République s'est construite en rapprochant l'action publique des réalités quotidiennes. Les valeurs d'égalité, de fraternité et de liberté sont les piliers et le ciment de notre société. Une société qui rassemble plutôt qu'elle ne divise et qui promet la solidarité plutôt que le chacun pour soi.

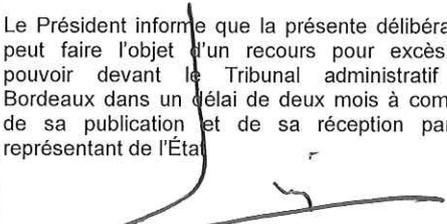
Nous, citoyens, élus et non élus, ne sommes pas des adversaires de l'État. Nous nous mobilisons aujourd'hui pour défendre une République de proximité qui garantisse l'intérêt général tout en s'adaptant aux besoins particuliers de la population.

Après en avoir délibéré,
Et à **l'unanimité (59 conseillers présents ou ayant donné pouvoir),**

Le Conseil communautaire adopte le texte du « Manifeste des Territoires » en soutien à l'initiative du Département de la Gironde.

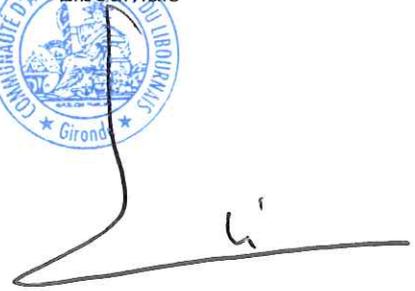
Certifié exécutoire compte tenu de la transmission en Sous-Préfecture et de la publication, le 17 octobre 2018
Fait à Libourne

Le Président informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal administratif de Bordeaux dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'État



Le Président,
Philippe BUISSON

Pour expédition conforme
Philippe BUISSON, Président
de la Communauté d'Agglomération du Libournais

Envoyé en préfecture le 17/10/2018

Reçu en préfecture le 17/10/2018

Affiché le



ID : 033-200070092-20181012-2018_10_223-DE